



En soutien à la lutte contre le cancer du sein, notre mairie s'est parée des couleurs d' **octobre rose**

## 12 novembre : "Marche des Fleurs" en hommage à Marie & Mathias

Au départ du Parc Marie & Mathias, notre groupe de marcheurs, bouquet à la main, a rejoint à pied les lieux de commémoration du 13 novembre 2015.



Le mémorial Marie & Mathias érigé place Jeanne d'Arc, a accueilli, tout au long de la journée, des centaines de fleurs apportées par tous ceux qui veulent honorer la mémoire des 132 victimes des attentats du 13 novembre 2015.



Le 12 novembre, Place Jeanne d'Arc à Metz, Léo Kanny, jeune musicien messin, lauréat de la bourse Marie & Mathias 2022, s'est vu remettre un chèque de 1500 euros par l'Association M&M, en présence de Franck Osswald, maire de notre commune, Gilles Soulier, maire d'Ancy-Dornot, des parents de Marie et Mathias et du maire de Metz.



# La Lettre du maire

novembre 2022

Chèr(e)s St Juliennois(es),

Comme je m'y étais engagé, lors de notre dernier échange, je reviens vers vous pour simplement vous dire, avec les mots de chacun, ce que nous essayons de réaliser pour tous dans la commune, pour aujourd'hui et pour demain.

Quelques mots d'abord sur la rentrée des classes qui s'est bien passée. Tous les enfants ont été accueillis au sein du groupe scolaire Paul Langevin qui a été nettoyé par les services et sécurisé à l'issue d'une remise aux normes pour que les enfants puissent y travailler dans de bonnes conditions. Des tableaux électroniques ont été installés dans les classes, un réseau fibre mis en place, ordinateurs et tablettes mis à disposition, afin de faciliter pour tous, enseignants et enfants, un apprentissage ludique et de qualité des cours magistraux.

J'ajouterai, à la liste non exhaustive des points présentés dans cette lettre : nous avons repris à notre compte, le déploiement de la fibre sur la commune qui est désormais raccordable à près de 90%. Il subsiste toutefois quelques îlots non reliés qui présentent des difficultés d'ordre technique pour lesquels nous espérons, en collaboration avec la métropole, trouver des solutions adaptées.

Quelques mots encore sur la conjoncture économique et sociale, dont vous n'ignorez rien, je suppose, conjoncture qui nous oblige tout autant qu'elle nous contraint, dans nos dépenses, en particulier pour ce qui concerne les énergies primaires - gaz et électricité - qui ne bénéficient pas, pour les collectivités, d'un bouclier tarifaire.

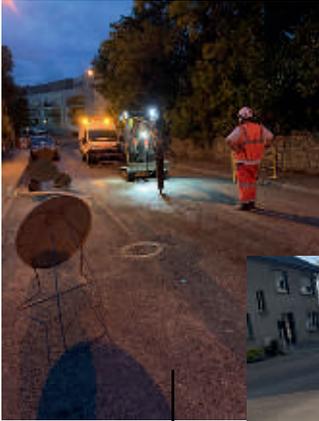
En effet, ces énergies sont acquises au prix du marché et ce dernier connaît une spéculation sans limites avec pour certains postes des augmentations de plus de 300% : nous avons devant nous un véritable mur financier qu'il sera très difficile de franchir. Vous trouverez donc dans cette lettre les pistes d'économies que nous allons, avec votre concours, mettre en œuvre pour essayer de conserver à St Julien des finances saines et maîtrisées.

Nous avons fait face à la crise sanitaire. Nous ferons face, ensemble, à cette nouvelle crise profonde et sans mesure qui nous touche toutes et tous dans notre vie de tous les jours, qui malmène notre capacité même à supporter les dépenses essentielles mises à notre charge.

Je me permets donc à cette occasion, une nouvelle fois, de vous assurer de ma disponibilité et de mon dévouement au service de notre commune. Vous m'avez accordé votre confiance : sachez que je ne failirai pas dans l'exercice de mes responsabilités.

## Led, éclairage d'avenir

Dans la continuité des décisions prises par le conseil municipal, nous avons lancé un marché pour le remplacement des ampoules actuelles – dont la plupart font appel à des technologies qui datent des années 60/70 – par des ampoules «led» qui permettront, et une économie substantielle, et une meilleure gestion des points lumineux, lorsque les travaux auront été réalisés. Ces travaux prévus en deux tranches sur les budgets 2023 et 2024, la première tranche, la plus importante, est programmée au 1er trimestre 2023.



Intervention de réparation sur le réseau d'eau rue Jules Samson

## Rénovation des réseaux

Rue du Général Diou : renforcement du réseau d'eau incendie, remplacement des bornes à incendie



Nous avons procédé également au renforcement du réseau d'eau potable, d'électricité et d'assainissement, ce qui a causé quelques désagréments aux riverains. Mais là comme ailleurs, les réseaux, qu'ils soient électriques (rue Samson), d'assainissement (rue Billotte) ou d'eau (rue Hermann), sont vétustes et sous dimensionnés. Il faudra donc nécessairement en passer par des ajustements ponctuels pour que tous bénéficient d'un accès égal aux services qui en relèvent.

## Raccordement à la fibre à 90%

La fibre a été déployée au premier semestre de cette année sur la commune qui connaît désormais un taux de raccordement de près de 90 %. Mais si la fibre est disponible en aérien et en souterrain, il faut néanmoins solliciter les opérateurs pour que ces derniers proposent un abonnement et installent une prise au domicile du client final. C'est un dossier débuté il y a quelques années déjà, qui trouve enfin une conclusion en matière de réalisation. Comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous continuerons de suivre le déploiement chez les quelques 10% non raccordables aujourd'hui, afin qu'ils bénéficient également de cette technologie.



## Rue Georges Hermann : rue partagée

Concernant la requalification de la rue Georges Hermann en voie partagée, les études ont débuté au 2nd trimestre 2022. Elles se poursuivent actuellement et devraient, si la conjoncture ne nous contraint pas, permettre de débiter les travaux d'enfouissement des réseaux et de réaménagement de l'espace urbain en cours d'année 2024.

## en bref...

> La zone limitée à 30 km/h est étendue, incluant les rues Diou, Burger, Sapinière et Coteaux.

> Des travaux ont été réalisés sur le réseau d'eau rue Billotte, en Froide ruelle et rue des Wades.

> L'instabilité de la rue Billotte dans sa partie basse sera traitée dans les meilleurs délais



En mairie, la rénovation de la salle du Conseil est désormais achevée

## Expression des élus de la majorité

Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude. La loi fait désormais obligation aux communes de plus de 1000 habitants d'instituer un règlement intérieur au conseil municipal. Cette charge incombe à l'équipe nouvellement élue. En septembre 2021, deux juristes de la majorité s'y attèlent. Une fois le projet abouti, il est présenté le 7.10.21 au conseil pour être discuté et amendé. Dès lors, chaque élu, qu'il soit de la majorité ou de l'opposition, dispose de l'opportunité de proposer un ou des amendements. Le jour dit, l'opposition ne se présente pas au conseil, sans en aviser le maire, et c'est donc à la majorité qu'il revient, faute d'opposition, d'examiner et de voter le règlement. Depuis ce vote, l'opposition s'époumone régulièrement et crie au déni de démocratie «vous l'avez fait sans nous». Elle est bien bonne non?

## Expression des élus de l'opposition

Chers Saint-Juliénois, Chères Saint-Juliénoises, L'année qui s'achève a vu se poursuivre la politique sectaire et opaque menée par la majorité municipale. Depuis la campagne des municipales 2020, tous les moyens sont bons pour se débarrasser ou faire taire celles et ceux qui ne sont pas dans la ligne imposée depuis par M. le Maire. Ainsi, lors des conseils municipaux, nous assistons à des procès indignes, des menaces et des accusations contre l'ancien premier adjoint au maire actuel, l'ancienne équipe d'élus et même le Covid... Malgré cette ambiance délétère, les élus de la Nature dans la Ville vous souhaitent de passer les fêtes en famille, en bonne santé et vous présente leurs vœux les plus sincères. Retrouvez-nous sur [facebook.com/naturedanslaville2020](https://facebook.com/naturedanslaville2020). Les élus de la Nature dans la Ville.

# Saint Julien : cité verte et fleurie

## Concours 2022 des Maisons et balcons fleuris

Le 17 septembre, les lauréats de notre concours 2022 "Maisons et balcons fleuris" ont été reçus en mairie par Monsieur le Maire pour se voir remettre leur prix.



Nos lauréats, leurs familles et amis, se sont retrouvés autour d'un buffet convivial pour fêter l'évènement



*Le 2ème prix Balcons & fenêtres (50 euros) a été décerné à Mme Mercurio*



*2ème prix Maison fleurie (50 euros) décerné à Mr Herzog*



*Mme Arnoux a remporté le 3ème prix Balcons & fenêtres (30 euros).*



*Mr et Mme Matheis ont remporté le 1er prix Balcons & fenêtres d'un montant de 70 euros.*



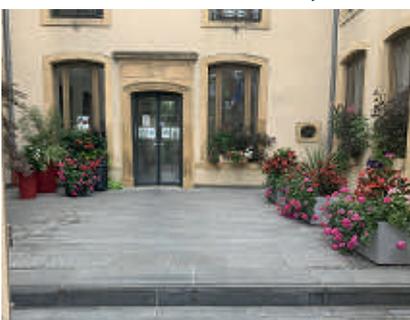
*Bravo à Mme Meltzer : 1er prix Maison fleurie (70 euros)*

## Les espaces verts

Embellir la commune, la fleurir, c'est lui donner le sourire. Un sourire partagé par toutes et tous. Cette année encore les services des espaces verts se sont surpassés pour nous offrir des massifs aux couleurs vives, des parcs «rasés de près» et cela en dépit de conditions météo difficiles.

Néanmoins, la sécheresse des dernières semaines de l'été n'a pas découragé les bonnes volontés. Les eaux grises ont été utilisées pour sauver les plus belles de nos fleurs. La débrouillardise, avec le concours de certains habitants qui ont répondu à l'appel, a fait le reste. Espérons que l'année à venir sera plus clémente avec nos parterres et massifs fleuris.

*Innovation 2022 : dans le patio de la mairie, d'imposants bacs généreusement garnis viennent compléter les traditionnelles jardinières*



*Un aspirateur broyeur à feuilles d'une efficacité redoutable, vient compléter le matériel de notre équipe des espaces verts. Attendu de longue date, il facilite le ramassage des feuilles mortes et fournit un broyat utilisé en paillage dans nos massifs*



*L'équipe des Espaces Verts a également déployé des variétés végétales plus robustes sur certains massifs, pour en réduire, et l'entretien, et l'arrosage. Ils appellent cela «l'écologie du bon sens».*



## L'affaire de tous

Aujourd'hui plus qu'hier, il faut le rappeler, la sécurité est l'affaire de tous. Comment me direz-vous ? Eh bien simplement en ne détournant pas le regard lorsqu'il est nécessaire d'agir.

Mais agir ne veut pas dire s'exposer à un danger.

Agir, c'est prévenir et aviser en cas de besoin les forces de l'ordre, qu'elles soient municipales ou nationales, afin de faire cesser les troubles à l'ordre public sous toutes ses formes.



La commune de St Julien, en effet, n'a pas été épargnée, cet été, par une délinquance qui mêle incivilités et délits. Si peu de délits ont été enregistrés et ont fait l'objet de plaintes : des destructions volontaires, aussi

stupides que dangereuses, ont été commises sur le ban de la commune.

En effet, un abri de chantier ainsi que deux clôtures végétales de particuliers ont été incendiés. Devant ces actes inqualifiables et dangereux, nous avons demandé à la Police Nationale que soit renforcées, sur le secteur du haut de St Julien, là où notre commune jouxte Metz, que soient renforcées les patrouilles de police. Des enquêtes sont en cours, espérons qu'elles aboutissent cette fois à retrouver les coupables de ces agissements.

En action conjointe avec la Préfecture de Moselle et la Police Nationale, des contrôles routiers ont été effectués cet été sur notre commune, et ce, à la demande de la municipalité, afin de sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse, de l'état des véhicules, du taux d'alcoolémie, aux dangers de conduire téléphone au volant...



## les pistes d'économie

Nous devons aujourd'hui faire face à un ensemble de facteurs inédits dans notre histoire contemporaine. En effet, outre le conflit en Ukraine, nous avons connu un été caniculaire, une sécheresse sans mesure et nous sommes qui plus est, au sortir de la crise sanitaire, confrontés à un choc d'offre entre autres sur les énergies primaires.

Cette conjoncture anxiogène, nous oblige à réaliser des économies rapidement en adaptant notre budget. Nous avons donc décidé, en concertation avec les associations et les services, de réaliser des économies.

Nous avons d'ores et déjà diminué les températures dans les bâtiments publics : mairie, écoles, équipements sportifs et collectifs.



Cette année, nous n'illuminerons pas les rues de St Julien parce qu'entre pose, dépose, entretien et coût de l'énergie, ces illuminations représentent un budget de près de 30.000 euros.

Nous essaierons de moduler l'éclairage public : notre réseau est malheureusement très vétuste, ce qui limite les possibilités ; en prenant soin toutefois de ne pas mettre en cause la sécurité des usagers.

Ces décisions ont été difficiles à prendre, elles ne sont pas une facilité, mais une nécessité. La sobriété s'impose aujourd'hui à tous pour que demain nous puissions, ensemble, continuer notre chemin.

Enfin, il faut revenir sur une pratique qui s'est installée quelques semaines après les élections, pratique qui consiste à déchirer des journaux ou des publicités papier et à les « balancer » par la fenêtre d'une voiture. En effet, régulièrement, les services techniques sont amenés à ramasser cette pollution volontaire, très visuelle, en bordure des routes de Bouzonville et Diou. Cette technique bien rodée, qui semble-t-il, vise à ternir sciemment l'image même de la commune, fera l'objet d'une plainte.





Le 14 juillet, le groupe culturel Ukrainien «Vesna» a enchanté la journée de ses musiques et danses folkloriques

Le 18 septembre, notre traditionnel vide-grenier a vu affluer nombre d'amateurs de brocante attirés par les stands bien achalandés



## Sport

Il faut aussi saluer l'équipe de foot de Saint-Julien qui a non seulement réalisé une saison remarquable, mais pas que, puisqu'une école d'arbitrage a également, sous ses auspices, vu le jour. Nous n'oublions pas non plus les habitués du tatami qui pour certains entraînent quand d'autres apprennent l'art du contrôle de soi dans la maîtrise de l'autre. Bravo à tous en tout cas.

## Mémorables spectacles théâtre !

Au cœur de l'été, les 25 et 26 juin, notre troupe de théâtre animée par des bénévoles dont, entre autres, l'inénarrable Françoise, a offert à un public curieux deux superbes représentations.

Si l'on s'en tient à l'affluence et à l'applaudimètre, ces deux journées qui ont fait salle comble ont été un franc succès.

Bravo à tous ! et surtout que l'aventure continue....!!



## → vie des associations

La vie associative connaît un renouveau sur la commune. Les associations, sportives et culturelles, avec le concours de la mairie, ont organisé plusieurs manifestations dont, entre autres, un vide-grenier, très couru et une fête populaire pour le 14 juillet, non moins courue.

Lors de cette dernière, une troupe de danses folkloriques ukrainienne a été mise à l'honneur.

Des manèges forains ont donné le tempo en permettant à tous petits et grands de s'amuser avant d'aller déguster, qui une saucisse, qui un cornet de frites.



Les plus accrochés sont allés admirer avec des yeux d'enfant les dizaines de voitures pour certaines mythiques, rassemblées pour la première fois sur le parking de Kinépolis.



Une troupe d'acteurs amateurs passionnés qui se réunissent toutes les semaines dans la joie et la bonne humeur et travaillent avec ardeur pour vous proposer des spectacles de qualité où rire et divertissement sont au rendez-vous.

Pour Noël, puisque cette pratique a été instaurée par la nouvelle municipalité, nous irons à la rencontre de nos Anciens avec un colis de Noël



**16** décembre · 15h - 21h  
**17**

**Marché de Noël**  
cour de l'école Paul Langevin  
organisé par  
les Associations  
et le Comité des Fêtes

### Procédure de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle, sécheresse et mouvement de terrain.

Déposez votre dossier **avant le 9 décembre** courant par courrier ou mail. Ceux-ci seront déposés en préfecture pour instruction en attente de la décision de l'État.

### Le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal)

Il est en cours d'élaboration en concertation avec la Métropole. Des réunions publiques d'information se tiendront tout au long du processus (l'information sera affichée en mairie et sur les panneaux lumineux dédiés)



### La sécurité au quotidien

L'opération tranquillité vacances : un service au service des Saint-Juliennois(e)s qui, à la différence de l'opération nationale, s'effectue sur toute l'année sur notre commune. Pour 2022, comme les années précédentes, aucune habitation signalée et surveillée n'a été victime d'un cambriolage.

**Déposez vos demandes auprès de notre Police Municipale qui assure au quotidien cette opération de proximité**

## brèves

Une rubrique qui reprend sans «blabla» les informations brutes que nous souhaitons vous communiquer. Nous avons fait le choix, guidé par les économies, de ne pas investir un argent public devenu rare dans des publications en papier glacé aussi inutiles que coûteuses. Nous laissons cela à ceux qui ont besoin pour exister de s'exposer, nous préférons pour notre part agir et faire. Ici aussi, c'est simple et sans fioritures, pour aller à l'essentiel : un peu comme un coup d'œil par-dessus notre épaule.



**Vous êtes venus très nombreux, cette année,** commémorer le souvenir de nos anciens combattants

A l'initiative de notre directrice d'école, les enfants ont activement participé à cette cérémonie en déposant une gerbe sur le Monument aux Morts, transmettant ainsi à la jeune génération, les leçons de notre histoire ...

A l'issue de la cérémonie, le cortège a rejoint la mairie où habitants et élus se sont retrouvés pour un apéritif dans un moment de convivialité partagée.



**Avec les élèves de l'école, une visite de la mairie** a été organisée, afin qu'ils découvrent à cette occasion le fonctionnement, en situation, d'un bureau de vote et des services municipaux (état civil et urbanisme)

Une opération de sensibilisation "village propre", a été organisée au printemps, en association avec l'école, où élèves et bénévoles ont collecté les nombreux déchets qui sont abandonnés sur les trottoirs et les accotements



### Le cimetière communal

Un nouveau columbarium a été installé, il sera complété par des aménagements paysagers pour faire de ce

lieu un espace propice au recueillement.

Le mur intérieur du cimetière, effondré depuis plusieurs années, va être remplacé par une clôture adaptée.

Au printemps, nous testerons une nouvelle technique d'enherbement sur la partie droite du cimetière afin de lui donner un aspect plus harmonieux tout en respectant les nouvelles règles de protection de l'environnement récemment mises en œuvre : si l'expérimentation est concluante, nous pourrions l'étendre à la partie gauche.